

## **La condition urbaine**

Titre(s) : La condition urbaine [[periodique]] / Christelle GRANJA

Ensemble : Revue dessinée (La) 52

Auteur(s) : GRANJA, Christelle

Editeur, producteur : 01/06/26

Description matérielle : pp.70-81

ISSN : 2269-2606

Note sur la description matérielle : 12

Résumé ou extrait : L'urbanisme transitoire désigne l'occupation provisoire de friches, bâtiments vacants ou espaces sous-utilisés par des projets écologiques, artistiques, sociaux ou économiques avant leur transformation définitive. En France, cette pratique s'est fortement développée depuis les années 2010, même si elle s'inscrit dans une histoire plus ancienne, depuis les occupations informelles des années 1970 jusqu'aux démarches plus institutionnalisées inspirées d'initiatives comme Park(ing) Day, lancé à San Francisco en 2005. L'article montre comment ces occupations temporaires permettent de faire vivre des lieux qui seraient autrement vides. À Villeurbanne, une centaine de structures occupent 5 hectares d'ancienne friche industrielle, mais devront partir en 2027. À Arcueil, un ancien site de la Caisse des dépôts accueille depuis octobre 2025 bureaux, ateliers et espaces communs pour deux ans et demi. À Marseille, l'ancien couvent de la Cômérie a été reconverti après dix-huit mois de travaux en tiers-lieu avec buvette, restaurant solidaire, futurs espaces d'artistes et lieux de travail. À Asnières-sur-Seine, l'ancien immeuble Atlas propose depuis quatre ans près de 4 000 m<sup>2</sup> de bureaux et ateliers avant sa transformation en logements sociaux par Seqens. L'essor du phénomène repose sur une alliance entre collectifs, associations, bailleurs, promoteurs et collectivités. Des acteurs comme Plateau urbain, Yes We Camp, Bouygues Immobilier, UrbanEra ou la SNCF s'en sont saisis. La SNCF accueille ainsi depuis 2015 des projets temporaires sur ses emprises, avec plus de 100 000 m<sup>2</sup> déjà transformés. Selon l'Apur, 439 projets étaient recensés en mai 2025, dont 207 actifs dans le Grand Paris. La Métropole de Lyon compte une quarantaine de projets, dont 31 actifs à l'été 2025. Ces dispositifs servent à proposer des espaces peu chers ou gratuits pour l'hébergement, les activités prioritaires, la création artistique ou l'événementiel. Ils sont vus comme des laboratoires d'innovation sociale et écologique, utiles pour tester des usages, limiter les coûts de gardiennage, éviter les squats et parfois ajuster le projet final. Mais l'article souligne aussi leurs limites : manque de temps pour activer les sites, faible intérêt à investir lourdement dans des lieux voués à disparaître, précarisation possible des activités sociales et culturelles condamnées à rester mobiles. Pour dépasser ces limites, des foncières solidaires se développent dans plusieurs villes afin de sortir certains biens du marché spéculatif et d'offrir des solutions durables à des projets d'utilité sociale...

Sujet - Nom commun : Urbanisme -- France

Friches industrielles -- France  
Art public -- France -- Paris